
BRAD WHITE:

Bonjour. Je suis Brad White, directeur des communications de l'ICANN pour l'Amérique du Nord. Cet appel a été prévu pour vous permettre en tant que membres de la communauté de poser des questions, si vous les aviez, en ce concernant la mise à jour sur l'appel trimestriel qui a été publié sur le site web de l'ICANN la semaine dernière.

Veillez saisir votre question sur la boîte qui dit « Submit questions here ». Si vous êtes connecté à travers le téléphone, vous pouvez composer * 3 et l'opérateur vous mettra sur la queue.

Je me permet d'ajouter que cet appel est interprété en simultané en six langues : espagnol, français, chinois, russe, arabe et portugais. C'est-à-dire que si vous participez à travers une de ces lignes, c'est pareil, vous n'avez qu'à composer #3 pour pouvoir poser votre question et nous allons donc avoir l'interprétation.

Si on n'avait pas le temps de répondre à toutes les questions à la fin de la séance, veuillez nous les envoyer à l'adresse courriel engagement@icann.org. Cet appel est en train d'être enregistré et sera publié ensemble avec la présentation de la semaine dernière.

Pour conclure, je voudrais vous rappeler de bien vouloir mettre vos ordinateurs et vos téléphones en muet, et nous passons donc à la première question.

Nous avons maintenant une question pour Cherine Chalaby. « Cherine, [inintelligible] avoir un atelier du Conseil d'Administration, est-ce que vous pourriez nous donner des informations mises à jour par rapport au

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

règlement de protection de données, le RGPD, le règlement général de protection des données européen.

CHERINE CHALABY :

Merci Brad.

Ce dernier weekend, le Conseil d'Administration s'est réuni du 11 au 13 mai à Vancouver au Canada. Et le 12 et 13 mai ont été des journées complètement consacrées au RGPD.

Vendredi, nous avons tenu une réunion pour discuter de la publication de la spécification publiée avec notre PDG. Et ensemble avec Göran Marby, nous avons décidé s'il serait correct pour la communauté de recevoir le document à sa version préliminaire en même temps que le Conseil d'Administration, le vendredi 11 mars le soir. Donc nous l'avons publié en parallèle.

Par la suite, nous avons consacré toute la journée de samedi, c'est-à-dire presque huit heures, au document sur la spécification provisoire. Et nous avons réorganisé tout notre atelier pour libérer notre programme et nous permettre de nous pencher exclusivement sur ce sujet.

Les membres du Conseil d'Administration avaient lu ce document le soir et le tôt le matin du samedi, ce qui nous a permis de tenir une journée très intense au cours de laquelle le Conseil d'Administration a posé beaucoup de questions et de précisions par rapport à la spécification provisoire proposée. Nous avons discuté de la question en un groupe plus ample [inintelligible], à savoir d'abord comment nous comptons nous conformer avec le RGPD, par la suite les besoins d'application puis l'orientation pour incorporer l'interprétation des termes qui surgiraient

à partir du RGPD, l'utilisation potentielle des adresses courriels normalisées pour l'enregistrement, les mécanismes d'accréditation, les besoins généraux pour l'accréditation provisoire, des questions d'importance pour la communauté, à mesure que nous continuerons de travailler sur l'élaboration de notre modèle d'accréditation.

Par la suite, le personnel a pris note de toutes ces remarques et a travaillé samedi soir pour élaborer une version révisée qui a été présentée dimanche matin.

Nous nous sommes réunis encore une fois dimanche pour rediscuter sur ce sujet. Nous avons encore une fois consacré huit heures de travail au RGPD. Nous avons commencé par vérifier comment les questions avaient été répondues dans cette nouvelle version du RGPD et comment les remarques avaient été reflétées dans ce nouveau document. Nous étions satisfait du résultat de notre travail mais en fait, cette spécification provisoire révisée sera publiée aujourd'hui.

Une fois que nous avons complété ce travail, nous nous sommes penchés sur le processus plus élargi de l'adoption potentielle de la réglementation et de la spécification [inintelligible]. Nous nous sommes posés un nombre de questions vis-à-vis de la communauté et du Conseil d'Administration.

Pour ce qui est de la communauté, nous nous sommes demandés s'il serait correct que le Conseil d'Administration publie sa résolution sur une spécification provisoire qui n'avait été publiée que 48 heures avant. Et nous nous sommes dit que ce n'était point convenable, qu'il était nécessaire de donner à la communauté le temps suffisant pour pouvoir lire et digérer le document. Et nous nous sommes accordés de nous

réunir vers la fin de cette semaine pour considérer l'adoption de la spécification provisoire.

De notre point de vue, nous avons également considéré qu'il nous fallait plus de temps pour discuter et différer cette spécification provisoire et pour pouvoir potentiellement soulever d'autres questions.

Voilà donc ce que nous avons dit. Nous nous sommes penchés de manière spécifique et de manière intense sur le RGPD.

Dimanche à 17:00, le Conseil d'Administration a conclu sa réunion et a adopté une résolution que vous verrez publiée sous peu, remarquant son intention de prendre une décision par rapport à l'adoption de la spécification provisoire le 17 mai 2018 ou un des jours avant ou après et de publier son intention d'adopter une résolution concernant la question avant l'adoption de la spécification provisoire.

Merci Brad, voilà un résumé de ce que le Conseil d'Administration a fait au cours du weekend. Il me semble qu'il aura également un séminaire web organisé par l'organisation ICANN pour nous occuper de cette question spécifiquement. Merci.

BRAD WHITE :

Merci Cherine. Oui, effectivement, ce séminaire web aura lieu demain. [inintelligible].

Il paraît qu'on n'a pas de participants ou de questions à distance. Donc cet appel vous avez conclure tôt. Si vous écoutez l'enregistrement après l'appel, une fois qu'il aura été publié, vous pouvez nous faire parvenir vos questions à notre adresse courriel engagement@icann.org.

Cela dit, nous vous remercions et à bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]